

		Déclarez tous les montants en milliers de dollars canadiens	
7.	Recettes totales de fret pour les marchandises transportées par votre entreprise entre des ports étrangers et payées par les résidents de :		
(a)	États-Unis	\$'000	
(b)	Royaume-Uni	\$'000	
(c)	Pays de l'Union européenne (Royaume-Uni exclu)	\$'000	
(d)	Japon	\$'000	
(e)	Autres pays de l'OCDE	\$'000	
(f)	Tous les autres pays	\$'000	
8.	Dépenses totales de navires payées par votre entreprise à titre d'armateur canadien) dans des ports des pays suivants :		
(a)	États-Unis	\$'000	
(b)	Royaume-Uni	\$'000	
(c)	Pays de l'Union européenne (Royaume-Uni exclu)	\$'000	
(d)	Japon	\$'000	
(e)	Autres pays de l'OCDE	\$'000	
(f)	Tous les autres pays	\$'000	
C. VENTES DE COMBUSTIBLES, DE LUBRIFIANTS POUR NAVIRES, ET AUTRES BIENS (tels que fournitures, pièces)			
1.	Nombre total de tonnes de combustibles et de lubrifiants pour navires vendues dans des ports canadiens à des navires exploités par des non-résidents	tonnes	
2.	Recettes totales de ventes aux armateurs étrangers résidant dans les pays suivants:		
(a)	États-Unis - combustibles et lubrifiants	\$'000	
	- autres biens	\$'000	
(b)	Royaume-Uni - combustibles et lubrifiants	\$'000	
	- autres biens	\$'000	
(c)	Pays de l'Union européenne (Royaume-Uni exclu) - combustibles et lubrifiants	\$'000	
	- autres biens	\$'000	
(d)	Japon - combustibles et lubrifiants	\$'000	
	- autres biens	\$'000	
(e)	Autres pays de l'OCDE - combustibles et lubrifiants	\$'000	
	- autres biens	\$'000	
(f)	Tous les autres pays - combustibles et lubrifiants	\$'000	
	- autres biens	\$'000	
D. TRANSPORT DU PÉTROLE BRUT DE L'OUEST DU CANADA À L'EST DU CANADA			
1.	Quantité totale de pétrole brut transportée par pipeline de l'ouest du Canada à l'est du Canada en passant par les États-Unis	barils	
2.	Somme totale versée à la compagnie Lakehead Pipe Line Company des États-Unis au titre du transport susmentionné	\$'000 can.	
Commentaires ou qualifications au sujet des données fournies.			
Merci			
Date	Téléphone : Télécopieur : Courriel :	Nom et fonction du responsable	Signature



Division de la balance des paiements

Importations de pétrole brut et de produits pétroliers et autres opérations de transport maritime, 2004

BP - 26F

Confidentiel une fois rempli

Veillez en faire une copie pour vos dossiers

If you prefer this questionnaire in English, please check

Sans frais: 1866) 765-8143
Télécopieur: 1(613) 951-9031
Courriel: bdp.enquetes@statcan.ca

Si nécessaire, prière de corriger le nom et l'adresse ci-dessus

Autorité :	Cette enquête annuelle est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada (1985), chapitre S19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.								
Confidentialité :	En vertu de la Loi sur la statistique, les renseignements fournis sont traités de façon confidentielle et ne sont pas sujets à la Loi sur l'accès à l'information.								
L'objet de l'enquête :	Recueillir de l'information sur les transactions internationales du Canada au titre des transports nécessaire au calcul de la balance des paiements internationaux du Canada et du produit intérieur brut. Ces statistiques sont importantes pour la conduite des politiques monétaires et de taux de change. Ces données servent aussi au développement et à la surveillance des ententes en matière de commerce international, et à la planification d'entreprise, au marketing et à la recherche.								
Période observée :	L'année civile se terminant le 31 décembre 2004. Si cela n'est pas opportun, veuillez indiquer la fin de période de l'année d'exercice la plus proche :	<table border="1"> <tr> <td>Jour</td> <td>Mois</td> <td>Année</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>	Jour	Mois	Année				
Jour	Mois	Année							
Retour de ce questionnaire :	Veuillez renvoyer ce questionnaire dûment rempli dans un délai de quatre semaines à la Division de la balance des paiements, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Si vous avez besoin d'éclaircissements au sujet du questionnaire, veuillez téléphoner au 1(613) 951-3092.								
	Note: Les montants que vous déclarez devraient comprendre les affaires transigées par internet.								
Directives :	Les pays de l'Union européenne (Royaume-Uni exclu) comprennent : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, et Suède.								
	Les autres pays de l'OCDE comprennent : Australie, Islande, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse, et Turquie.								
Poste A-2	Les paiements relatifs à l'affrètement (coque nue, au voyage ou à temps) de navires utilisés par votre entreprise pour importer du pétrole brut et des produits pétroliers doivent être déclarés dans cette section.								
Poste A-3	Indiquez et précisez les paiements effectués à vos sociétés affiliées au titre des navires qu'elles ont mis à votre disposition.								
Poste B-6	Ce poste concerne les paiements faits pour l'affrètement de navires de non-résidents à des fins (autres que l'importation de pétrole brut et de produits pétroliers, couverts par les postes A-2 et A-3) telles qu'autres importations, exportations et cabotage. Précisez la nature des opérations déclarées à cette question.								
Note:	Si les unités de quantité autres que barils ou tonnes sont rapportées, veuillez les spécifier.								
A. IMPORTATIONS DE PÉTROLE									
1.	Quantité totale de pétrole brut et de produits pétroliers importée au Canada pendant l'année :								
(a)	Via les ports maritimes de la côte Est :								
(i)	Portland (Maine)	barils							
(ii)	Ports canadiens de la côte Est	barils							
(b)	Via les ports maritimes canadiens de la côte Ouest		barils						
(c)	Via d'autres ports (précisez) _____		barils						

		Déclarez tous les montants en milliers de dollars canadiens
2.	Coût total du transport de ces produits: (voir les directives)	
(a)	Via les ports maritimes de la côte Est :	
(i)	Portland (Maine)	\$'000
(ii)	Ports canadiens de la côte Est	\$'000
(b)	Via les ports maritimes canadiens de la côte Ouest	\$'000
(c)	Via d'autres ports	\$'000
3.	De ces coûts, quels montants ont été payés à des propriétaires ou des exploitants de navires résidant dans les pays suivants : (voir les directives)	
(a)	Canada	\$'000
(b)	États-Unis	\$'000
(c)	Royaume-Uni	\$'000
(d)	Pays de l'Union européenne (Royaume-Uni exclu)	\$'000
(e)	Japon	\$'000
(f)	Autres pays de l'OCDE	\$'000
(g)	Tous les autres pays	\$'000
4.	Nom et adresse des propriétaires ou des exploitants canadiens pris en compte au poste 3(a), le cas échéant	

5.	Dépenses totales des navires payées dans les ports canadiens par des propriétaires résidant dans les pays suivants :	
(a)	États-Unis	\$'000
(b)	Royaume-Uni	\$'000
(c)	Pays de l'Union européenne (Royaume-Uni exclu)	\$'000
(d)	Japon	\$'000
(e)	Autres pays de l'OCDE	\$'000
(f)	Tous les autres pays	\$'000
6.	Agents canadiens consignataires des pétroliers _____	

		Déclarez tous les montants en milliers de dollars canadiens
B. AUTRES OPÉRATIONS DE TRANSPORT MARITIME		
1.	Nombre total de tonnes de fret transportées par votre entreprise (pétrole et autres marchandises) vers des ports non canadiens	tonnes
Précisez le genre des marchandises _____		
2.	Recettes totales de fret pour ces marchandises susmentionnées acheminées du Canada et payées par les résidents de :	
(a)	États-Unis	\$'000
(b)	Royaume-Uni	\$'000
(c)	Pays de l'Union européenne (Royaume-Uni exclu)	\$'000
(d)	Japon	\$'000
(e)	Autres pays de l'OCDE	\$'000
(f)	Tous les autres pays	\$'000
3.	Nombre total de tonnes de fret transportées vers le Canada par votre entreprise (exception faite du pétrole déclaré au poste A-1) en provenance de ports non canadiens	tonnes
4.	Recettes totales de fret pour ces marchandises acheminées de l'étranger au Canada	\$'000
5.	Recettes au titre de l'affrètement de navires à des résidents des pays suivants :	
(a)	États-Unis	\$'000
(b)	Royaume-Uni	\$'000
(c)	Pays de l'Union européenne (Royaume-Uni exclu)	\$'000
(d)	Japon	\$'000
(e)	Autres pays de l'OCDE	\$'000
(f)	Tous les autres pays	\$'000
6.	Montant total versé au titre de l'affrètement de navires à des propriétaires ou des affréteurs étrangers résidant dans les pays suivants : (À l'exception des paiements d'affrètement déclarés aux postes A-2 et A-3) (voir les directives)	
(a)	États-Unis	\$'000
(b)	Royaume-Uni	\$'000
(c)	Pays de l'Union européenne (Royaume-Uni exclu)	\$'000
(d)	Japon	\$'000
(e)	Autres pays de l'OCDE	\$'000
(f)	Tous les autres pays	\$'000